



Luc Tétreault 1947 - 2021

Au Centre hospitalier de Granby, le 16 décembre 2021, à l'âge de 74 ans, nous a quittés M. Luc Tétreault, époux de Mme Angèle Choquette, demeurant à Granby.

Outre à son épouse, il laisse de tendres souvenirs à ses enfants : Mylène (David Cartier), Nancy (Stéphane Normandin), Stéphane (Dominique Briand) et Jean-François. Ses petits-enfants : Jonathan (Maude), Dylan, Samuel (Salomé), Julianne, Anthony (Fannie), Léanne, Justin et Gaëlle, son arrière-petite-fille : Haillie-Jade; ses frères et ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La crémation et les arrangements funéraires ont été confiés au COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La famille vous accueillera le mercredi 22 décembre à compter de 16h jusqu'à 18h45 au salon du complexe, en rotation avec un maximum de 50 personnes. Parents et amis sont invités à assister à l'hommage en mémoire à sa vie, ce même mercredi à 19h en la chapelle du complexe. Toutefois, si vous souhaitez assister à la cérémonie dans le confort de votre foyer, celle-ci sera accessible en webdiffusion, en direct ou en différé via le lien suivant : <https://funeraweb.tv/fr/diffusions/42664>

La famille tient à remercier sincèrement Josée et Isabelle du CLSC ainsi que le personnel des soins palliatifs du Centre hospitalier de Granby pour les bons soins prodigués.

En guise de sympathie, un don à la Fondation du CHG de Granby serait apprécié. Formulaires de dons disponibles au complexe ou directement via le www.fondationchg.org



Complexe funéraire
Girardot & Ménard
470, rue Dufferin, Granby, J2G 9G2

Tél. : 450 372-4498
Télé. : 450 372-2738
complexe@girardot-menard.com

LES COOPS DE L'INFORMATION

leDroit leNouveliste leQuotidien leSoleil laTribune laVoixdel'Est

IN MEMORIAM

En souvenir de M. GÉRALD LAPIERRE

1 AN SANS TOI GÉRALD
(survenu le 28 décembre 2020)

Que de souvenirs qui resteront toujours gravés dans nos cœurs.

Le temps n'efface en rien la douleur ressentie depuis ton départ.

Ton absence, ton sourire taquin et tes clins d'œil nous manquent énormément.

Tu feras toujours partie de nos vies et tu vivras toujours dans nos pensées et dans nos cœurs.

AVEC AMOUR

Ta femme Cécile, ton fils Denis,
tes petits-enfants Anthony et Joanie,
ta brue Éline, ta petite-fille Marguerite
ainsi que tes frères et sœurs



SUTTON-ABERCORN

Plus de 13 hectares protégés pour toujours



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

Un couple d'Abercorn a offert un cadeau de Noël à l'avance à sa communauté. Soucieux d'offrir à leur prochain un environnement plus sain, Yolande Castonguay et Robert Robitaille ont fait don d'une servitude de conservation de 13,75 hectares sur leur terre afin d'en protéger, pour toujours, la biodiversité.

L'idée de protéger à perpétuité cette partie de leur propriété a commencé à faire son chemin peu de temps après qu'ils en aient fait l'acquisition, il y a environ six ans, afin de profiter d'une retraite à la campagne.

« Ça ne faisait pas très longtemps qu'on était ici, mais déjà, en voyant le marécage et tous les animaux qui y venaient, on s'est dit qu'il fallait conserver tout ça », relate M^{me} Castonguay au cours d'un entretien téléphonique.

Les démarches pour protéger l'endroit ont été entamées de façon plus formelle au printemps 2020.

« Ce projet est né de discussions avec des amis qui nous ont donné l'exemple, précise le couple de retraités qui chérit la nature depuis toujours. Ils nous ont fait connaître les organismes de conservation pour que nous puissions faire de même et nous sommes très heureux du résultat. »

Le couple a pris le temps de se renseigner et c'est de fil en aiguille qu'il a approché l'organisme Corridor appalachien pour concrétiser son projet.

« C'est réconfortant de voir que des gens prennent sur eux de protéger leur milieu », souligne d'ailleurs à gros traits la directrice générale de l'organisme, Mélanie Lelièvre.

La servitude de conservation sur le terrain de la famille Castonguay-Robitaille est située à huit kilomètres au sud du village de Sutton et totalise près de 14 hectares d'habitats forestiers, de milieux riverains de la rivière Sutton et comporte de grands milieux humides.

Ce site se trouve en effet dans une zone considérée comme prioritaire d'un point de vue de conservation en raison de la présence de nombreuses espèces fauniques et de la richesse écologique du milieu.

« Une partie importante de ces 13,7 hectares est constituée en milieu humide. Cela rend de nombreux services écologiques à la biodiversité qu'on y retrouve », mentionne M^{me} Lelièvre.

Un inventaire mené sur place a permis de déceler la présence de trois espèces de chauve-souris dont la survie est menacée ou jugée vulnérable. On y retrouve aussi plusieurs espèces d'oiseaux, dont l'hirondelle rustique et la grive des bois, de même que la tortue des bois, elle aussi jugée vulnérable.

« Nous savons que cette population a subi un grand déclin en grande partie à cause de l'augmentation des activités humaines dans la région », précise Clément Robitaille, directeur de la conservation pour Corridor appalachien. Nous sommes reconnaissants du geste



Yolande Castonguay et Robert Robitaille (à gauche) ont fait don de 13,75 hectares sur leur terre afin d'en protéger, pour toujours, la biodiversité. On les voit ici avec deux représentants de Corridor Appalachen, soit Mélanie Lelièvre, directrice générale et Clément Robitaille, directeur de la conservation. — FOURNIE PAR CORRIDOR APPALACHIEN

posé par la famille afin de contribuer, entre autres, au maintien des milieux naturels pour aider cette population à se rétablir. »

GAGNANT-GAGNANT

Comme il s'agit d'un don de servitude, le terrain est désormais considéré comme une aire protégée à perpétuité. Cela dit, le couple Castonguay-Robitaille demeure propriétaire des lieux, ce qui lui permet toujours de jouir de son bien tout en se privant volontairement de certains usages qui auraient pu y être effectués.

« On s'engage à ne pas transformer les lieux ou à en faire l'exploitation, mais on peut quand même aller y chercher du bois pour se chauffer ou s'y promener en raquette ou en ski de fond, précise M^{me} Castonguay. Tout le monde est gagnant : ça ne nous prive pas de grand-chose, puisqu'on ne voulait pas développer le terrain, mais on s'assure que le milieu humide est protégé. »

Plusieurs discussions avec la famille ont permis d'élaborer un projet sur mesure et adapté à leurs besoins et objectifs, indique-t-on.

La Fiducie foncière du mont

Pinacle aura la responsabilité légale de la suite de ce partenariat. « Notre rôle, c'est d'accepter ce don écologique et de voir à ce que le contrat soit respecté. Chaque année on va visiter les territoires sous notre protection pour nous assurer que le tout demeure sous conservation », indique sa présidente, Danielle Dansereau, également membre fondatrice.

Ce don, la onzième servitude de conservation sur le territoire de l'organisme, porte à 377 hectares la superficie de milieux naturels placés sous l'égide de la fiducie.